



DIAGNOSTIC DE L'ETAT
DE LA LANGUE BRETONNE
DANS LA VILLE DE NANTES

DIAGNOSTIK WAR STAD
AR BREZHONEG
E KÊR NAONED

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE
ARSELLVA AR BREZHONEG
Novembre 2006/Miz Du 2006

CARTE D'IDENTITÉ DE LA VILLE DE NANTES

| | |
|--|---------------------------|
| Population de la ville de Nantes en 2004 : _____ | 280 600 |
| Évolution 1999 – 2004 : _____ | + 3,8 % |
| Superficie : _____ | 65,19 km ² |
| Densité : _____ | 4 147 hab/Km ² |
| Source : Nantes Métropole - 2004 | |

Avec **280 600 habitants**, la ville de Nantes constitue le premier pôle urbain de Bretagne. Il s'agit de la 6^{ème} ville de France en termes de population.

Dans cet espace urbain, la densité de population est très élevée (la plus élevée de Bretagne) et la **croissance démographique rapide**. L'augmentation de population est due à l'excédent naturel et à l'excédent migratoire. Le développement des structures d'enseignement supérieur et de recherche contribue au rayonnement de l'agglomération. L'attractivité du bassin d'emploi contribue également à concentrer sur le territoire une population plus jeune que dans le reste du département.

Il y a dans la ville de Nantes 274 500 emplois. L'agglomération nantaise a su préserver un socle industriel performant (20% pour l'agroalimentaire, la mécanique, l'électronique...) tout en développant des activités tertiaires qui regroupent aujourd'hui plus des trois quarts des emplois (58 % pour les services, 22 % pour le commerce). Du département de la Loire-Atlantique, la ville de Nantes est celle où le revenu moyen est le plus élevé.

L'agglomération est richement dotée en voies de communication : tissu routier et autoroutier dense, bon développement des transports ferroviaires, aéroport Nantes Atlantique, importance du port de commerce de Nantes.

Source : Nantes Métropole - 2004

LA POPULATION BRITTOPHONE DE LA VILLE DE NANTES

En ce qui concerne la langue bretonne, par extrapolation à partir des données disponibles, **on estime aux alentours de 3 000 le nombre de brittophones vivant dans la ville de Nantes.**

Le chiffre paraît faible, mais il faut ici tenir compte du fait que le territoire considéré n'est pas, traditionnellement parlant, de langue bretonne. La pratique du breton est donc ici le fait de locuteurs venus des départements de Basse-Bretagne (ou de leurs enfants) ou de « néo-bretonnants » ; mais une nouvelle catégorie de locuteurs commence à apparaître : les brittophones de naissance de la ville de Nantes.

Il est très intéressant de souligner le fait que **la Loire-Atlantique soit, avec l'Ille-et-Vilaine, le seul département breton où la proportion des brittophones par rapport à l'ensemble de la population est équilibrée dans les différentes classes d'âges**¹. Alors que les 3 départements de Basse-Bretagne connaissent un fort vieillissement de leur population brittophone, celle du département de Loire-Atlantique est stable, voire en légère progression. Signalons d'autre part que l'INSEE nous apprend également qu'**il y a en Loire-Atlantique davantage de personnes parlant breton que de personnes parlant gallo** (les effectifs de cette dernière population connaissant par contre un net vieillissement).

Cet état de fait sur la ville de Nantes tient sans doute à l'attractivité du bassin d'emploi, ainsi qu'à une démarche de recherche identitaire qui est au moins autant le fait des hauts bretons que des bas bretons.

¹ Données : INSEE

Historiquement parlant, on peut signaler que la langue bretonne était **couramment pratiquée** jusque dans les années 50 dans le **faubourg de Sainte-Anne** (quartier de Chantenay, à l'Ouest de la ville), ainsi que dans les quartiers de Doulon et de La Madeleine.

I - SITUATION DE LA LANGUE BRETONNE DANS L'ENSEIGNEMENT

A - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

1 - Enseignement en breton

▪ Offre

Les trois filières bilingues sont aujourd'hui présentes dans la ville de Nantes. Celle-ci s'est dotée très tôt d'un site bilingue par l'ouverture de l'école Diwan de Nantes en 1978 (c'est-à-dire pour la deuxième rentrée scolaire de la filière immersive). Les filières bilingues à parité publique et privée catholique (respectivement Div Yezh et Dihun) ont toutes deux ouvert leurs premières classes à Nantes à la rentrée 1999. Ces deux dernières filières sont donc particulièrement jeunes sur le territoire et sont loin d'avoir pris leur pleine ampleur. On doit cependant noter que depuis 1999, Nantes n'a connu aucune création de site bilingue alors qu'ailleurs en Bretagne, le nombre de sites a augmenté de 60%.

Quelle que soit la filière, il n'y a pas dans la ville de Nantes de continuité de l'enseignement bilingue au-delà de l'école élémentaire. Pour l'instant, la solution la plus proche reste le collège Diwan de Vannes. En octobre 2006 le Conseil d'Administration de Diwan a voté, à bulletin secret et à l'unanimité, l'ouverture du collège Diwan de Loire-Atlantique à Nantes en septembre 2008. Pour ce qui concerne Div Yezh (filiale à parité publique), une ouverture en collège est prévue pour la rentrée 2007. Dihun (filiale à parité catholique) a également fait plusieurs tentatives, mais en vain pour l'instant.

Il n'existe aucun établissement technique proposant un enseignement en breton.

▪ Distribution des effectifs bilingues

Tableau I - Effectifs bilingues de la ville de Nantes par niveau et par filière - rentrée scolaire 2006

| | Préélémentaire | Élémentaire | Collège | Lycée | TOTAL |
|-------------------------------------|----------------|-------------|---------|-------|------------|
| Classes publiques (Div Yezh) | 71 | 72 | - | - | 143 |
| Classes privées catholiques (Dihun) | 29 | 21 | - | - | 50 |
| Ecoles associatives (Diwan) | 63 | 65 | - | - | 128 |
| TOTAL | 163 | 158 | - | - | 321 |

En 2006, l'enseignement bilingue scolarise dans la ville de Nantes **321 élèves** de la maternelle au lycée, ce qui représente 2,9% de la population scolaire bilingue bretonne.

En 2005, l'enseignement bilingue scolarisait dans la ville de Nantes **330 élèves** de la maternelle au lycée, soit 3,2% de la population scolaire bilingue bretonne (la ville représentait 7% de la population scolaire bretonne globale).

Faute de création de nouveaux sites, le développement du bilinguisme scolaire à Nantes plafonne car les sites actuels font plus ou moins le plein. Soulignons néanmoins que Nantes (chronologiquement la deuxième ville à avoir proposé les trois filières d'enseignement) est en 2006 la 6^{ème} ville en termes d'effectifs bilingues scolarisés de la maternelle à la terminale, et la **3^{ème} ville** quand on ne prend en compte que les chiffres du primaire (rappelons qu'il

n'existe pas encore ici d'offre dans le secondaire). Le nombre d'élèves inscrits dans les filières bilingues a progressé de 11,5 % en quatre ans.

Graphique I - Répartition des effectifs bilingues par filière – Rentrée scolaire 2006

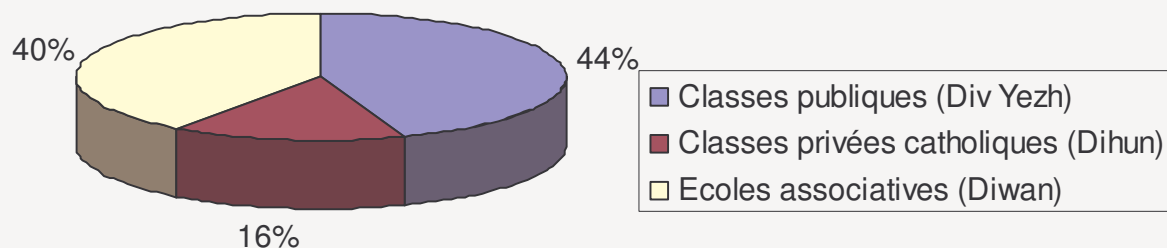


Tableau II - Proportion d'élèves bilingues dans la population scolaire (public + privé - enseignement général, technique et professionnel) par niveau – Année scolaire 2005/2006

| | Préélémentaire (%) | Élémentaire (%) | Collège (%) | Lycée (%) | TOTAL (%) |
|----------|--------------------|-----------------|-------------|-----------|-----------|
| Nantes | 1,69 | 1,1 | - | - | 0,57 |
| BRETAGNE | 2,3 | 1,6 | 0,6 | 0,17 | 1,24 |

N.B. : ce tableau a avant tout une valeur indicative, il faut tenir compte du fait que les écoles bilingues attirent davantage d'enfants venant des communes voisines que les autres écoles.

La proportion d'effectifs bilingues dans la ville de Nantes est encore faible : en 2005/2006, 0,57 % de l'ensemble des élèves scolarisés suivent un enseignement bilingue dans l'une des trois filières.

Il est à noter que dans l'ensemble des grandes agglomérations de Bretagne, la proportion d'élèves bilingues parmi la population scolaire est également assez peu élevée : elle est de 1 % à Saint-Brieuc, 0,8 % à Brest, 1,06 % à Rennes, 2,22 % à Quimper, 3,01 % à Vannes.

De plus, à Nantes, l'enseignement bilingue n'existe que dans le primaire où il concerne déjà 1,4 % des élèves scolarisés. La nécessité d'une continuité de l'enseignement bilingue dans le secondaire est donc un impératif pour le développement du bilinguisme scolaire.

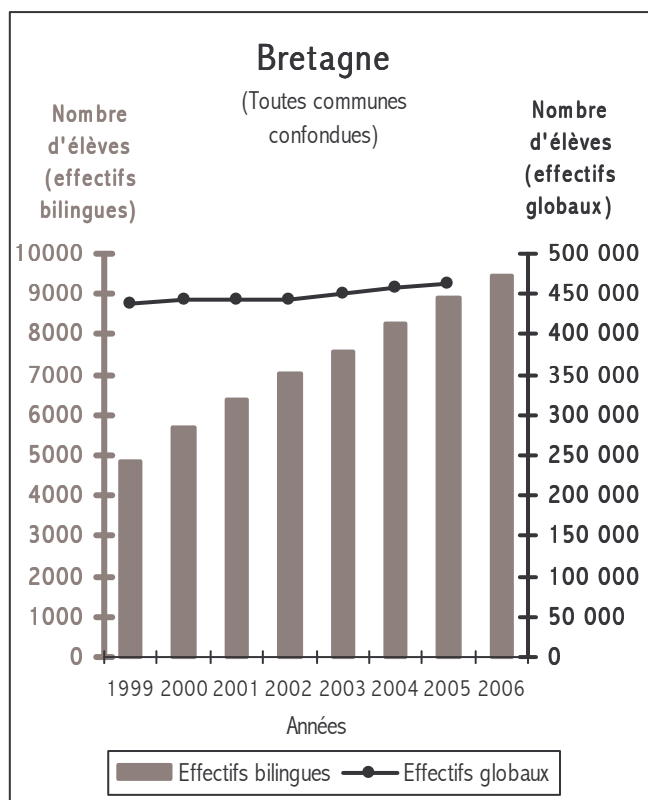
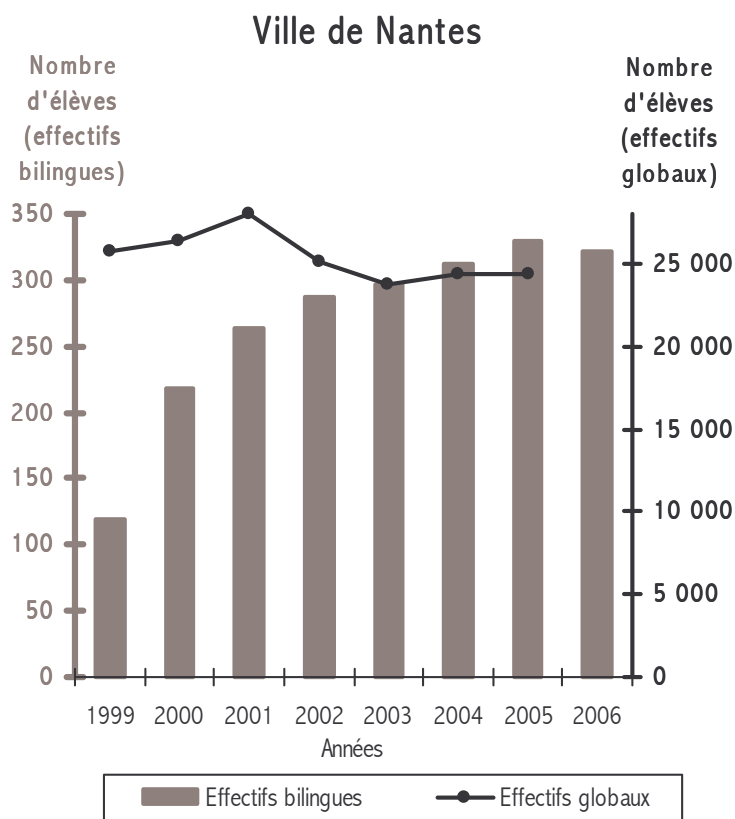
■ Evolution des effectifs bilingues

Tableau III – Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (maternelles et écoles primaires) dans la ville de Nantes - 1999 - 2006²

| | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|------|
| Effectifs bilingues | 119 | 218 | 264 | 288 | 296 | 313 | 330 | 321 |
| Effectifs globaux | 25 742 | 26 430 | 27 993 | 25 113 | 23 763 | 24 370 | 24 350 | |

² A l'heure actuelle, nous ne disposons pas encore de tous les chiffres pour 2006.

Graphique II - Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (maternelles et écoles primaires uniquement) dans la ville de Nantes (et sur l'ensemble de la Bretagne) – 1999 – 2006



L'étude comparée de l'évolution des effectifs dans l'enseignement bilingue et dans l'enseignement en général est assez édifiante.

A l'échelle des 5 départements, le graphique II montre une faible progression du nombre des enfants scolarisés (+5,7 % entre 1999 et 2005). Or, malgré cette tendance naturelle liée à la démographie, on constate que les effectifs des écoles bilingues connaissent, quant à eux, une progression importante et constante (+83 % entre 1999 et 2005). Il apparaît donc clairement que ces écoles répondent à une attente des parents d'élèves et qu'il conviendrait en conséquence de favoriser le développement de ce type de filières notamment en appuyant les actions des associations de parents d'élèves qui travaillent en ce sens.

A l'échelle de la ville de Nantes, la tendance observée est globalement la même. Entre 1999 et 2005 les effectifs globaux ont baissé (- 5%) alors que les effectifs bilingues ont fortement progressé (+ 177%). Le ralentissement de la progression qu'on constate depuis 2002 et la baisse en 2006 peuvent s'expliquer par les difficultés rencontrées ces derniers temps par la filière immersive qui scolarise une part importante (40%) des effectifs bilingues sur le territoire considéré. On peut espérer que l'ouverture prochaine de la continuité en collège dans deux des trois filières bilingues à Nantes stimule les inscriptions en maternelle. La courbe des effectifs globaux est plus difficile à interpréter.

La progression des effectifs bilingues comparée à l'évolution des effectifs globaux montre qu'il y a une attente et une demande de la part des parents. L'ouverture du collège public Div Yezh en 2007 et celle du collège Diwan en 2008 vont certainement favoriser davantage l'essor des filières bilingues qui jusqu'à présent souffrent de l'absence de continuité dans leur enseignement.

Il serait bon de mener une campagne d'information présentant les avantages de l'enseignement bilingue auprès des parents d'élèves potentiels. Ce type d'initiative est fondamental pour l'avenir de la langue.

La question de la création de nouveaux sites est primordiale dans une grande ville comme Nantes. Rappelons qu'à Rennes, un deuxième site bilingue public a été ouvert en 2000 et un deuxième site bilingue catholique en 2005. A Quimper, une deuxième école maternelle Diwan a été ouverte en 2001 et un deuxième site bilingue catholique en 2005. A Nantes, bien qu'un Comité Académique des langues régionales ait été créé en 2003, un certain blocage doit être constaté.

2 - Enseignement du breton

Derniers textes juridiques

L'arrêt du 13/01/04 a défini les examens de langues pour le baccalauréat et les académies proposant ces examens. En ce qui concerne la langue bretonne, il est possible de passer un examen en langue bretonne uniquement dans l'Académie de Rennes. **L'Académie de Nantes a été retirée de la liste des académies offrant la possibilité de présenter la langue bretonne au baccalauréat.**

La Loi d'orientation et de programmation pour l'avenir de l'école du 24/03/05 comporte un article sur l'enseignement des langues régionales, modifiant celui figurant dans le code de l'Éducation : « *Un enseignement de langues et culture régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité selon des modalités définies par voie de convention entre l'État et les collectivités territoriales où ces langues sont en usage,...* ». **L'article modifié prévoit donc que la définition des modalités d'enseignement des langues régionales est du ressort de conventions entre l'État et les collectivités territoriales.**

■ Initiation à la langue bretonne dans le premier degré public

L'enseignement du breton s'inscrit dans les orientations qui ont été retenues pour le développement général de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. « Il s'agit principalement d'une activité de communication (comprendre - parler - écrire) et d'une ouverture à la culture de la langue étudiée assurée par l'enseignant dans le cadre de l'ensemble des apprentissages. La diversité linguistique et culturelle des élèves doit être ainsi mieux prise en compte. »³

En 2006, aucune initiation n'est proposée dans le premier degré en Loire-Atlantique.

L'inspection académique de Loire-Atlantique pourrait à ce sujet prendre exemple sur celle du Finistère qui a pris l'initiative de faire appel à des intervenants extérieurs (généralement les associations locales dispensant des cours de breton pour adultes) pour mener une action de sensibilisation à la langue bretonne auprès des élèves scolarisés dans les établissements publics du premier degré. Le Conseil général et l'Inspection académique du Finistère ont signé un accord en 2000 pour permettre de proposer une initiation au breton dans les écoles publiques du premier degré. Le Conseil général du Finistère prend en charge la rémunération des intervenants extérieurs (ils étaient rémunérés par le GRETA avant 2000). L'initiation à la langue bretonne dans les écoles catholique du premier degré bénéficie d'un soutien équivalent. Les intervenants sont rémunérés par des subventions allouées par le département par l'intermédiaire de l'association *Yezh ha Sevenadur* faisant le lien avec la direction diocésaine de l'enseignement catholique du Finistère. Le Conseil général du Finistère consacre un budget annuel d'environ 700 000 euros à ce programme de sensibilisation dans le premier degré public et privé, soit près du tiers de ces dépenses consacrées à la langue bretonne.

Ce type d'initiation a été fait à Nantes en 2002/2003 par une convention entre l'école Villa Maria et l'association Kentelioù an Noz (du fait de la non-participation des pouvoirs publics à ce protocole, ce sont les parents d'élèves qui ont payé cette activité).

■ Enseignement du breton dans le second degré

Des cours de breton sont proposés dans le second degré dans les cinq départements. Des cours entre une à deux heures hebdomadaires selon le collège peuvent être proposés de la sixième à la troisième. Des notions sur la langue et la culture bretonnes sont enseignées. Le breton peut être choisi en tant que langue vivante 2 (LV2) ou comme matière optionnelle : des cours entre deux à trois heures hebdomadaires peuvent être proposés en quatrième et en troisième. Dans certains lycée, il est possible de choisir le breton en LV2 ou en LV3 de la seconde à la terminale. La langue bretonne peut être présentée au baccalauréat dans l'Académie de Rennes. **Depuis 2004 cette faculté n'existe plus en Loire-Atlantique : l'Académie de Nantes a été retirée de la liste des académies où l'épreuve de langue bretonne peut être présentée. Cette décision est évidemment un frein au développement des cours de breton dans le second degré.**

En moyenne, un établissement du second degré sur 5 (enseignements public et privé confondus) propose un enseignement de breton. **L'offre est mince en Loire-Atlantique : seuls 4% des établissements du second degré proposent une offre en cours.**

A Nantes, **seuls deux établissements publics** du second degré proposent un enseignement de breton : le collège Noe Lambert et le Lycée La Colinière. En 2005/2006, **35 collégiens et lycéens** scolarisés à Nantes ont suivi un enseignement de breton (langue vivante, enseignement facultatif). Aucun établissement privé de Nantes ne propose l'enseignement du breton dans le second degré.

L'effectif des élèves suivant des cours de breton dans le second degré est en baisse (-16% entre 2001 et 2005). Cette chute, que l'on peut également constater dans l'Académie de Rennes, est inquiétante. L'enseignement du breton dans le second degré rencontre un problème d'organisation en premier lieu. Les cours sont souvent proposés à des horaires difficiles pour les élèves. De plus, ils sont mal informés par la direction des établissements de la possibilité de choisir le breton comme matière. L'Éducation Nationale ne fait pas figurer la langue bretonne parmi les matières principales. Les élèves ne sont pas incités à choisir le breton en langue vivante. Seule une politique de développement peut inverser cette tendance, à l'image du dispositif de sensibilisation dans le premier degré mis en place par le Conseil général du Finistère.

³ Inspection académique de Loire-Atlantique, 3 septembre 2003, Conférence de Presse Rentrée scolaire 2003, p.11.

3 - Enseignement supérieur

Contrairement aux universités de Rennes et de Brest, celle de Nantes ne dispose pas d'un *département de breton et celtique*. Dans l'ensemble, la place laissée aux langues dans cette université est assez réduite : seule une douzaine de langues y est enseignée quand il y en a plus du double à l'université de Rennes.

En 1997, l'université de Nantes proposait à ses étudiants le breton comme matière optionnelle. En 2002/2003, 22 étudiants ont suivi des cours de breton (option en DEUG I et II), soit 3 % des effectifs des universités de Bretagne. **Mais le breton a été supprimé de la liste des matières optionnelles et, depuis 2004, on ne peut plus apprendre le breton à l'université en Loire-Atlantique**, malgré les réclamations de "Skrabelaou", une association d'étudiants. Il s'agit là d'un point extrêmement négatif car les jeunes nantais qui veulent apprendre le breton doivent aller à Rennes et souvent, ils ne reviennent pas. De ce fait, c'est tout un vivier de futurs enseignants qui se perd.

B - ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

▪ Cours du soir

5 associations proposent des cours du soir à Nantes.

172 adultes sont inscrits en cours du soir de breton en 2006/2007, soit 5,6 % des effectifs des cours de breton en Bretagne (la population du pays de Nantes représente 13,7 % de la population bretonne). **Nantes est la deuxième commune bretonne accueillant le plus d'adultes inscrits aux cours du soir (Rennes étant la première).**

Kentelioù an Noz rassemble la grande majorité de ces élèves (70%). Cette association coordonne et assure également des cours à Saint-Etienne de Montluc, Saint-Herblain et au Loroux-Bottereau. Créée en 1985, elle emploie une quinzaine d'enseignants bénévoles et a créé un emploi-jeune chargé du développement de la structure. Arrivé en fin de contrat, l'emploi jeune a été transformé en mi-temps. A la rentrée 2006, déficitaire et peu subventionnée par les pouvoirs publics (elle reçoit 300 euros par la Ville de Nantes et 500 euros par le Conseil général de Loire-Atlantique), cette association pourtant deux fois primée par le Conseil régional de Bretagne pour la qualité de ses activités doit se passer d'employé et fonctionne uniquement grâce au bénévolat. A titre de comparaison, Skol an Emsav, l'équivalent de Kentelioù an Noz à Rennes, a reçu, pour 2006/2007, 24000 euros de la Ville de Rennes, 8000 euros du Conseil général d'Ille-et-Vilaine et 90000 euros du Conseil régional de Bretagne. L'association emploie une directrice à temps-plein, une secrétaire à temps-plein, 3 professeurs en emplois-jeunes, un professeur en Contrat d'Avenir Emploi et un journaliste en emploi-jeune pour la revue Bremañ.

Kentelioù an Noz est membre de **DAO** (Deskiñ d'an Oadourien), association qui fédère à l'échelle de la Bretagne des structures dispensant des cours pour adultes (cours du soir, stages, cours par correspondance). DAO a pour but d'améliorer et de coordonner ce type d'enseignement (notamment en travaillant à la formation des enseignants et à la mise en place d'un livret d'évaluation destiné aux apprenants).

▪ Stages de breton

Seule l'association **Kentelioù an Noz** propose des stages à Nantes. Elle a accueilli **50 stagiaires** sur un stage d'une journée en 2005/2006.

En somme, Nantes représente un pôle important en Bretagne en ce qui concerne les cours du soir, et ce, grâce à la mobilisation des associations. En effet, les pouvoirs publics n'accompagnent pas leur développement. Le fait que la Loire-Atlantique ne fasse pas administrativement partie de la région Bretagne présente un frein important mais le montant des subventions municipales et départementales est anormalement faible si l'on compare par exemple avec le soutien que reçoivent les associations des cours du soir à Rennes (cf Skol an Emsav).

On observe sur l'ensemble de la Bretagne que la mise en place dans une commune de cours du soir pour adultes, étant le fait d'associations et répondant donc directement à une attente de la population, est la **première manifestation** d'une **attente forte** en faveur de la langue bretonne. Si cette attente se confirme, elle peut amener la mise en place d'une forme d'enseignement bilingue (sur l'initiative du milieu associatif, des parents d'élèves et/ou des pouvoirs publics locaux), et être prise en compte par la municipalité à travers une **politique linguistique volontariste** (signalisation bilingue, etc.).

II - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE

A – VIE PUBLIQUE

1 - Aperçu de la situation du bilinguisme dans la signalisation de la ville Nantes

Le **Conseil général de Loire-Atlantique** ne s'est pour l'instant jamais prononcé au sujet du bilinguisme routier pour son réseau départemental. Le fait que ce département ne fasse pas administrativement partie de la région Bretagne présente là aussi un frein important au développement d'une réflexion autour du thème du bilinguisme.

Nantes ne fait apparaître le breton que sur quelques panneaux de jumelage (assez anciens) aux entrées de la ville et sur les sommets des nouveaux totems érigés dans deux des entrées de l'agglomération.

Depuis 2005, le breton apparaît sur 5 plaques patrimoniales "Promenade en ville".

2 - Enquête sur l'emploi de la langue bretonne par les communes

En avril 2003, le service Observatoire de l'Office de la Langue Bretonne a lancé une « **enquête sur l'emploi de la langue bretonne par les communes de Bretagne** ». Des données ont ainsi pu être recueillies sur la position des élus par rapport à la langue bretonne, sur son emploi dans la signalisation, dans le fonctionnement interne et externe des mairies. Les municipalités prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne ont également été recensées.

Il n'est pas possible de tirer de leçons significatives de cette enquête pour la ville de Nantes car celle-ci ne s'est pas exprimée.

B – SOCIÉTÉ CIVILE

1 - Mobilisation des acteurs sociaux et économiques

La campagne **Ya d'ar Brezhoneg** a été lancée en 2001 par le Conseil d'Administration de l'Office de la Langue Bretonne. Elle s'adresse à tous les acteurs sociaux ou économiques prêts à se mobiliser concrètement et à créer un lien entre leur domaine d'activité et la langue bretonne.

Au 22 novembre 2006, 582 acteurs sociaux ou économiques ont signé cet accord. 17 d'entre eux se situent à Nantes, soit 3 % des signataires de la campagne. Ce travail se poursuit en collaboration avec de nombreux partenaires.

Tous domaines confondus, citons entre autres signataires les Comptoirs d'Armorique, des restaurants, un salon de coiffure, les Editions du Temps, le groupe de musique E.V, l'Agence Culturelle Bretonne Morvan Lebesque ou encore Radio Alternantes.

Suite au succès de la campagne Ya d'ar brezhoneg en direction des acteurs sociaux, le Conseil d'Administration de l'Office a pris la décision d'ouvrir Ya d'ar brezhoneg aux communes. L'objectif est de faire participer un maillon essentiel de la vie publique à la réappropriation du breton. Une cinquantaine de communes représentant 500 000 personnes ont déjà réalisé des démarches en faveur de la langue bretonne après avoir signé la charte : installation

de plaques de rue bilingues, panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération bilingues, cartes de visites ou papier à en-tête bilingues, promotion de la campagne Ya d'ar brezhoneg auprès des entreprises de la commune... La ville de Nantes n'a pour l'instant entrepris aucune démarche allant dans ce sens.

2 - Emploi de la langue bretonne dans le monde du travail

L'enseignement est le secteur dans lequel la langue bretonne est le plus souvent utilisée dans le monde du travail. Des compétences en langue bretonne sont demandées pour les postes de professeurs des écoles des classes bilingues, d'assistants maternels ou encore de professeurs de breton dans le second degré.

Certaines structures comme l'**Office de la Langue Bretonne** emploient des brittophones sur le pays de Nantes. Le fonctionnement interne de l'Office de la Langue Bretonne se fait en breton.

L'Office de la langue bretonne a mené au printemps 2006 une enquête sur *Les postes de travail et la langue bretonne*. Sur la base de cette enquête on estime à **19 le nombre de postes ETP nécessitant la connaissance de la langue bretonne et occupés par des brittophones** sur la ville de Nantes au 1^{er} janvier 2006 (17 enseignants et 2 emplois à l'Office de la Langue bretonne). Par ailleurs, 3 employés des Editions du Temps suivent actuellement une formation en breton. Ceci est loin d'être négligeable et illustre bien que, dans ce domaine, le mouvement de professionnalisation en cours ait touché la Loire-Atlantique comme le reste de la Bretagne malgré le peu de soutiens des pouvoirs publics (cf. le retour au bénévolat d'une structure comme Kentelioù an Noz).

3 - Vie culturelle, loisirs et sport.

Il est possible de s'informer au sujet des activités en langue bretonne dans la ville de Nantes auprès de l'**Agence Culturelle Bretonne Morvan Lebesque**. Cette association est en outre à l'origine de la Fest Yves / Gouel Erwan.

■ Activités extrascolaires pour les enfants

Un centre aéré bilingue ouvert à tous le mercredi après-midi avait été mis en place par l'école Diwan de Nantes. Il a cessé de fonctionner en 2005. Le futur collège Diwan Loire-Atlantique se veut être un centre culturel breton, il proposera différentes activités de loisirs et de culture.

Aujourd'hui, seule l'association Kentelioù an Noz propose du théâtre pour enfants, une activité tout à fait novatrice en Bretagne.

On sait pourtant l'importance, notamment pour les élèves des écoles bilingues, de pouvoir percevoir la présence naturelle de la langue en dehors du cadre de l'école. Or ce sont 321 enfants qui sont scolarisés en breton à Nantes en 2006, la demande est donc réelle. Citons pour preuve le succès remporté depuis décembre 2003 par les projections sur grand écran des dessins animés doublés en breton par Dizale. Une réflexion est donc à mener sur ce point pour que soient régulièrement proposées dans la ville des activités en breton pour les enfants sous forme de loisirs et de spectacles.

Aucune crèche ne propose un accueil de jeunes enfants en breton. Vu le nombre d'élèves scolarisés en breton à Nantes (à la rentrée 2006 les écoles maternelles comptaient 163 enfants), une demande parentale existe pourtant. Un projet de crèche à Nantes est néanmoins à l'étude depuis 2005 (association « Moutig »). Notons que Nantes est l'une des premières villes (avec Rennes et des communes du Finistère) ayant vu naître une telle initiative. L'absence de soutien des pouvoirs publics n'a pour l'instant pas permis de répondre à la demande. Le projet pourrait bénéficier de l'aide de **Divskouarn**. Cette association, créée en novembre 2005, a pour objectif de promouvoir et développer la langue bretonne pour les petits enfants avant la scolarisation (auprès des parents, des nourrices et des crèches notamment) ; et ce sur l'ensemble de la Bretagne. Elle a établie une charte à l'intention des crèches ; les organisations signataires se verront décerner l'un de ses trois niveaux de certification suivant la place plus ou moins grande accordée à la langue bretonne dans l'accueil des jeunes enfants.

▪ Activités pour les adultes

Elles sont généralement proposées par les structures qui organisent par ailleurs des cours de breton.

Ainsi, l'association Ar Falz propose-t-elle des promenades aux brittophones qui le souhaitent.

Mais c'est **Kenteliou an Noz** qui offre l'éventail d'activités le plus large. Elle se trouve à l'avant-garde en ce qui concerne les activités étrangères au patrimoine et à la langue elle-même : cours de gallois en breton, chant, théâtre, loisirs créatifs, cuisine, jeux de société, golf, football, randonnées, une chasse au trésor à l'occasion de la Fest Yves Gouel Erwan et encore bien d'autres choses. Elle propose également un petit journal en langue bretonne.

Une activité mérite d'être particulièrement mise en avant, c'est le rassemblement qui s'opère autour de la **dictée en langue bretonne** qui rassemble dorénavant chaque année plus d'une centaine de participants de tous âges pour la manche locale de Nantes organisée par **Kenteliou an Noz**. C'est d'ailleurs à Nantes que le nombre de participants est le plus important de toute la Bretagne.

▪ Concours de nouvelles en breton

L'association **Kenteliou an Noz** a organisé pour la première fois en 2004 un concours de nouvelles en langue bretonne qui a remporté un franc succès puisque 23 textes ont été envoyés pour cette première édition. Cette activité sera renouvelée en 2007.

▪ Théâtre en langue bretonne

Une troupe de théâtre en breton s'est créée à Nantes au sein de **Kenteliou an Noz** à l'automne 2003.

▪ La langue bretonne dans la pratique culturelle

Rappelons que depuis 2005 le breton apparaît sur 5 plaques patrimoniales « Promenade en ville ».

Au Musée du Château des Ducs de Bretagne, qui ouvrira ses portes début 2007, le breton sera parmi les langues proposées dans les écouteurs des visites guidées ainsi que sur l'ensemble des panneaux patrimoniaux. Un topoguide sera également proposé aux brittophones. Par contre, le breton sera la seule langue absente des bornes multimédias.

4 - Edition

Les brittophones du pays de Nantes rencontrent des difficultés pour accéder à la littérature en langue bretonne. Sa place est très réduite dans les bibliothèques municipales ou à l'Université. A noter cependant que les Editions du Temps développent depuis peu l'édition en breton. La maison vient d'éditer en octobre 2006 le premier manga en breton.

5 - Médias en langue bretonne

▪ Télévision

Depuis septembre 2002, seule la Bretagne administrative peut recevoir les émissions en langue bretonne de France 3 Ouest (1h15 d'émissions : *Red an Amzer* (26'), le magazine de société composé de reportages diffusé le dimanche matin, *Digor Din* (18'), un magazine culturel, et *Te ha Me* (8'), une rencontre originale avec un jeune brittophone, diffusées le samedi matin et *Mouchig Dall* (20'), émission pour enfants diffusée le mercredi). Nantes ne reçoit pas davantage le journal télévisé en breton, *an Taol Lagad*, (3 minutes 30 quotidiennes d'informations en langue bretonne) produit par **France 3 Iroise** et diffusé en Bretagne occidentale. Cette offre n'a pas été ré-élargie à la Loire-Atlantique malgré la mobilisation coordonnée par le collectif « *Du breton dans ma télé ! / Brezhoneg barzh an tele !* » qui a reçu le soutien du CSA, d'élus et de municipalités, notamment celle de Nantes, et du Conseil régional de Bretagne. A

défaut, les Nantais peuvent regarder les émissions en breton de France 3 Ouest sur le site de la chaîne depuis l'automne 2006.

TV Breizh, diffusée par le câble et le satellite, couvre toute la Bretagne. Cette chaîne a été créée en 2000 avec la volonté de devenir une chaîne généraliste bilingue privée et de développer l'industrie de l'audiovisuel en Bretagne. Ce fut la première chaîne régionale privée en France. La majorité des programmes « frais » diffusés pour la première fois était des programmes régionaux produits en Bretagne. La ligne éditoriale de la chaîne a été modifiée à la rentrée 2003 suite aux refus du CSA d'accorder à la chaîne une place sur le hertzien et sur la TNT.

L'offre de programmes en langue bretonne a baissé, suivant la chute des programmes régionaux proposés par TV Breizh à cause du changement de ligne éditoriale opéré à la demande des financeurs. *Tro War Dro*, le magazine régional (dont la durée a été réduite puisqu'il n'est plus pourvu en reportages depuis septembre 2005) demeure en 2006 l'unique émission en langue bretonne. La série *Perry Mason* a créé un rendez-vous hebdomadaire, le mercredi soir, assuré depuis 2006 par *Columbo*. Le bulletin météo est présenté en breton également. **L'offre hebdomadaire d'émission en langue bretonne est de deux heures** (six heures en prenant en compte les rediffusions), c'est-à-dire une offre légèrement supérieure à celle de France 3 Ouest et à des horaires plus convenables pour le public, l'un des programmes étant diffusé en « prime time ». L'habillage de la chaîne qui était bilingue à l'origine, ne contient désormais que peu de breton.

Une offre d'émissions pour le jeune public a été proposée par l'association Dizale à Téliantès, chaîne locale financée par la Ville de Nantes et le Conseil général. Ce projet n'a pour l'instant pas connu de suite.

■ Radio

En Loire-Atlantique il n'existe qu'une seule offre émanant de la catégorie associative : **Alternantes FM**. Il n'y a jamais eu de place pour le breton sur les ondes de **France Bleu Loire Océan**, la radio du réseau Radio France.

Alternantes FM diffuse un total de 2h10 d'émissions en langue bretonne par semaine en 2006/2007. C'est une radio associative qui s'est créée en 1987 à Nantes. Elle a pour ambition de s'inscrire dans l'environnement local en ouvrant son antenne à la culture et à la langue bretonne. Elle produit une émission en breton : *52 histoires en breton* (5 minutes de direct + 5 minutes de rediffusion) réalisée par les enfants des classes bilingues de Nantes, et, depuis octobre 2003, elle diffuse une émission pour enfants de **Radio Kerne** : *Deomp dezhi* (1h de direct + 1h de rediffusion).

De plus, si **Radio Bleu Armorique**, radio publique du groupe Radio France, ne peut être captée en modulation de fréquence, elle peut l'être en Ondes Moyennes. En 2006/2007, elle propose une émission hebdomadaire de 52 minutes en langue bretonne, *Sul Gouel ha Bemdez*, rediffusée le samedi à 12h sur 711 Mhz.

EN CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

Le mouvement associatif nantais fait preuve de dynamisme et fait de Nantes un pôle de développement de la langue bretonne, à l'instar de ce qui se passe à Rennes. Le soutien des pouvoirs publics y est par contre beaucoup plus faible.

LA PERSONNALITE DE NANTES

Les initiatives sont nombreuses sur Nantes et font de plus tâche d'huile puisqu'un intérêt grandissant pour ce qui concerne la langue bretonne se manifeste dans les communes voisines.

S'il paraît, au premier abord, que la population brittophone de Nantes est faible en comparaison de celle des villes de Basse-Bretagne, il convient d'affiner l'analyse. On remarque alors que cette population est beaucoup plus jeune et plus dynamique, et qu'elle est en progression.

Cela met la ville de Nantes à l'avant-garde du développement du breton en Haute-Bretagne, et en fait un indicateur intéressant du sens dans lequel pourrait se développer l'emploi de la langue bretonne dans les temps à venir. A savoir que la prépondérance traditionnelle de la Basse-Bretagne dans ce domaine pourrait avoir tendance à s'éroder progressivement devant une répartition plus équilibrée des brittophones sur l'ensemble de la Bretagne.

Par ailleurs, on peut dire sur la base des données de l'INSEE que Nantes et Rennes sont les deux villes de Bretagne qui se ressemblent le plus quel que soit le domaine considéré. Il en va de même pour ce qui est de l'emploi de la langue bretonne. Mais le dynamisme de Rennes sur ce point est nettement supérieur à celui de Nantes. Il est vrai que, numériquement parlant, la population brittophone de ce dernier territoire n'est pas aussi importante que celle de Rennes, mais la situation administrative et l'absence d'un *département de breton et celtique* à l'université de Nantes contribuent sûrement à accentuer encore ce décalage.

POINTS FORTS

L'attente du public en faveur du breton est réelle dans la ville de Nantes. De nombreux faits en témoignent : le nombre de personnes à suivre des cours et des stages de breton, les effectifs des écoles bilingues, etc.

Le tissu associatif de la ville de Nantes est structuré et énergique. Les initiatives des associations qui s'intéressent de près ou de loin à la langue bretonne sont diverses et très dynamiques.

L'identité bretonne est vive dans la capitale historique de la Bretagne qu'est Nantes.

POINTS A AMELIORER

On assiste depuis 2001 à un véritable démantèlement des dispositifs publics concernant la langue bretonne : suppression des émissions de FR3, suppression de l'option breton à l'université, suppression de la possibilité de passer l'épreuve de breton au baccalauréat dans l'Académie de Nantes... Les collectivités locales ne semblent pas avoir pris la mesure de ces reculs tant leur soutien financier aux structures associatives reste faible. Outre les actions déjà bien entamées qui ont besoin de soutien pour continuer à se développer et à se professionnaliser, d'autres actions restent à mettre en place ou demandent à être mieux cadrées.

Dans le domaine de l'enseignement, par exemple, il serait intéressant qu'une ou plusieurs études (précédées de campagnes d'information appropriées) soient menées afin de faire mieux répondre l'offre en enseignement bilingue aux besoins des parents d'élèves. Il conviendrait de même d'étudier sérieusement la question de la mise en place de crèches

et de centres aérés bilingues. Les cours de breton dans le secondaire ont besoin d'une campagne d'information et d'un développement de l'offre.

Des activités en breton destinées aux enfants ont besoin d'être mises en place.

Dans le domaine des médias, il est regrettable de voir le peu d'émissions en langue bretonne que l'on peut recevoir sur Nantes et surtout leur absence de la télévision de service public. Il conviendrait au moins d'inciter ce dernier à développer davantage son offre d'émissions en breton (ce qui fait du reste partie de ses missions) ne serait-ce qu'en rétablissant la diffusion des émissions en breton de France 3 Ouest sur ce territoire. Le terrain des télévisions locales doit également être exploré car ces chaînes sont largement subventionnées par les pouvoirs publics locaux.

La coupure administrative a aussi engendré une coupure médiatique également ressentie au niveau de la presse écrite qui ne laisse filtrer que très peu d'informations concernant le breton.

L'université a renoncé à assurer son rôle de transmission du savoir dans ce domaine. Cela représente un handicap particulièrement préjudiciable au développement du breton.

On assiste également à une fuite des brittophones originaires de la région nantaise. Ceux-ci sont en effet souvent contraints de migrer vers la Bretagne administrative pour trouver du travail dans leur domaine de compétence ou tout simplement pour poursuivre leurs études. La situation administrative du département de la Loire-Atlantique entraîne beaucoup d'autres conséquences « collatérales » (comme par exemple les grandes difficultés auxquelles se trouvent confrontées les associations proposant des cours du soir de breton ou la coupure en ce qui concerne les médias).

Enfin, on est en droit d'attendre des élus locaux qu'ils soient plus à l'écoute des aspirations de leurs administrés et qu'ils accompagnent cette demande sociale en mettant en place des politiques publiques appropriées à l'exemple de la ville de Rennes (aides significatives à la professionnalisation du monde associatif, développement de la signalisation bilingue, formation linguistique du personnel volontaire, appui à la mise en place d'un véritable cursus universitaire de langue bretonne, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (éd.), septembre 2003. L'espace breton. *Les dossiers d'Octant*, Rennes, 45, 152 pages.

INSEE (éd.), 2002. Territoires vécus – Organisation territoriale de l'emploi et des services. Paris, carte.

INSPECTION ACADEMIQUE DE LOIRE-ATLANTIQUE, septembre 2003, Conférence de Presse Rentrée scolaire 2003. 41 pages.

LEBESQUE M., 1970. Comment peut-on être breton ? Editions du Seuil, Paris, 233 pages.

OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE (éd.), 2002. Un avenir pour la langue bretonne ?. Rennes, 260 pages.

PERAZZI J.C., 1998. Diwan vingt ans d'enthousiasme, de doute et d'espoir. Coop Breizh (éd.), Spézet, 152 pages.

SOURCES DIVERSES

Académie de Nantes

Les associations du pays de Nantes (et tout particulièrement Kentelioù an Noz et l'Agence Culturelle Bretonne Morvan Lebesque)

DAO (Deskiñ d'an Oadourien)

Div Yezh - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Publique

Dihun - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Privée

Diwan - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement Immersif

INSEE

Inspection Académique de la Loire-Atlantique

Rectorat de Nantes

Site officiel de la Communauté Urbaine de Nantes

UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)

Université de Nantes